

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 568 - 01 février 2021

Éditorial

Conseils de l'Ordre : La démocratie confinée !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



Des pharmaciens d'officine viennent de mettre en ligne une pétition(1) par laquelle ils demandent au ministre de la Santé d'intervenir pour que les élections des Conseils régionaux des pharmaciens d'officine puissent se tenir conformément au Dahir portant loi n° 1-75-453 du 17 décembre 1976 instituant un Ordre des pharmaciens.

Les mandats des conseillers des officinaux siégeant actuellement aux instances ordinales sont arrivés à expiration le 31 août 2019. Les dernières élections ordinales datent du 31 août 2015 puisque les élections de mi-mandat n'ont pas eu lieu. Pourtant, l'article 7 du Dahir de 1976 précise que «les membres des conseils sont élus pour quatre ans et renouvelables par moitié tous les deux ans».

Sans entrer dans les détails et pointer du doigt les responsables de cette situation qui compromet les missions essentielles que la loi a conférées aux Conseils, on ne peut que déplorer ces

dysfonctionnements qui ont fini par devenir structurels.

Les dernières élections n'ont pu avoir lieu qu'après la dissolution des deux Conseils régionaux par le ministre de la Santé le 9 juin 2014, et il est regrettable que la profession attende, une fois de plus, l'intervention de l'administration pour que nos instances se conforment aux dispositions du Dahir de 1976 relatives à l'organisation des élections.

Certes, on peut mettre beaucoup de choses sur le dos de la pandémie et/ou sur le retard pris pour la promulgation de la loi 98-18. Mais la réalité est toute autre ! C'est la volonté d'organiser les élections qui nous fait défaut. L'imminence de la promulgation de la loi 98-18 n'était qu'un leurre sachant que la publication du moindre arrêté ou décret peut demander plusieurs mois, voire plusieurs années.

Cette pétition au demeurant légitime

traduit une fois de plus le ras-le-bol des officinaux ainsi que leur volonté d'en découdre avec cette situation inextricable. Elle constitue également un aveu cinglant de notre incapacité à nous prendre en charge et à serrer nos rangs. Notre profession a été sciemment balkanisée par une minorité qui prétend défendre l'intérêt du pharmacien. Mais paradoxalement, cette minorité refuse de faire la moindre concession pour permettre l'union de la profession, condition sine qua non pour élaborer un vrai plan de sauvetage de la pharmacie marocaine.

En fine, on peut dire que le diagnostic du mal qui gangrène la profession est fait il y a belle lurette et la conduite à tenir coule de source. Quant à la notification de ces événements indésirables, elle ne peut être bénéfique que si elle est accompagnée d'un vrai traitement de choc et d'une éviction des agents pathogènes !

Lien

REVUE de presse

Le vaccin Johnson & Johnson : moins efficace en Afrique du Sud

Le groupe Johnson & Johnson (J&J) a annoncé, vendredi dernier, que les essais cliniques menés sur son vaccin ont révélé une efficacité de 66% contre la Covid-19. J&J a également annoncé que son vaccin était moins efficace en Afrique du Sud, pays où sévit le nouveau variant du Sars-Cov-2 qui s'est également propagé à une trentaine d'autres pays.

L'essai clinique mené sur 44.000 personnes a révélé une efficacité de 85% pour prévenir les formes graves de la maladie.

L'arrivée du vaccin de J&J pourrait contribuer à réduire la tension d'approvisionnement que connaissent les vaccins à travers le monde. Le groupe américain s'est engagé à fournir 100 millions de doses aux États-Unis avant la fin du mois de juin, environ 200 millions de doses à l'Union européenne avant la fin de l'année et environ 200 millions de doses aux pays à faible revenu. Contrairement aux vaccins de Pfizer et Moderna, qui utilisent la technique innovante de l'ARN messenger, le vaccin de J&J est un vaccin à «vecteur viral». Ce vaccin utilise comme support un autre virus moins virulent qui a subi des transformations pour y inclure une partie du Sars-Cov-2. Ces protéines induisent la production d'anticorps anti-Covid-19.

Contrairement aux vaccins à ARNm de Pfizer et de Moderna, le vaccin de Johnson & Johnson peut être administré en une seule fois et stocké des températures comprises entre 2 et 8 °C ce qui facilite sa distribution. Seul bémol, ce vaccin, qui s'est révélé efficace à 72%, n'est efficace qu'à 57% en Afrique du Sud, pays où un nouveau variant est devenu majoritaire en raison de sa contagiosité élevée. J&J va devoir déposer un dossier à la FDA (Food and Drug Administration – Agence américaine des produits alimentaires et

médicamenteux) dans le but d'obtenir une autorisation urgente de mise sur le marché américain.

Par ailleurs, le laboratoire Pfizer et la biotech BioNTech ont annoncé, jeudi dernier, que leur vaccin Comirnaty conservait la grande majorité de son efficacité contre les principales mutations des variants anglais et sud-africain du nouveau coronavirus. Quant à Moderna, elle a indiqué que son vaccin restait efficace contre le variant britannique, mais elle a constaté une réduction dans la protection contre le variant sud-africain.

Source : AFP

Le vaccin de Novavax efficace à 89%

La biotech américaine Novavax a annoncé, jeudi dernier, que les essais cliniques de phase III qu'elle a menés sur son vaccin NVX-CoV2373 ont révélé une efficacité de 89,3% contre la Covid-19. Les premières données ont, cependant, révélé une efficacité amoindrie contre le variant sud-africain.

Ce vaccin figure parmi les six candidats vaccins soutenus par le gouvernement américain qui a contribué à hauteur de 1,75 milliard de dollars.

Le vaccin de Novavax fait l'objet de plusieurs essais cliniques, notamment, aux États-Unis et au Mexique, avec respectivement 16.000 et 30.000 participants. Quant à l'essai clinique conduit au Royaume-Uni, le nombre de participants est de 15.000 personnes âgées de 18 à 84 ans. Quelque 27% d'entre eux avaient un âge supérieur à 65 ans.

L'Analyse préliminaire des résultats de cette étude par Novavax a révélé que le vaccin est également efficace contre le variant anglais. Une étude menée sur 4.400 Sud-Africains dont 90% étaient affectés par le variant B.1.351 a, cependant, révélé que l'efficacité de ce vaccin ne dépasse guère les 50%.

Ces résultats ont poussé la biotech américaine à plancher sur la fabrication d'un nouveau vaccin efficace sur ces nouveaux variants.

Novavax, qui travaille sur ce projet depuis le début de l'année, a annoncé que la sélection d'un nouveau candidat-vaccin est imminente.

Source : <https://www.europe1.fr>

Lancement du Diplôme universitaire «Patient Partenaire en oncologie»

L'Université Mohammed VI des sciences de la santé lance, en partenariat avec les Laboratoires Roche, le Diplôme universitaire «Patient Partenaire en oncologie» au titre de l'année universitaire 2020-2021.

Cette initiative inédite au Maroc vise à transformer l'expérience des patients en une vraie expertise. Une formation adaptée leur permet de devenir des acteurs à part entière du parcours de soins du patient.

Le Diplôme s'appuie sur une expérience pédagogique déployée en France par l'Université des Patients menée au sein de Sorbonne Université.

Cette initiative est le fruit de la réflexion d'un comité pluridisciplinaire composé de professeurs universitaires, de médecins, d'experts, d'acteurs associatifs et du professeur Catherine Tourette-Turgis, fondatrice de l'Université des Patients. Cette filière diplômante a été pensée et mise en place pour améliorer la prise en charge, le suivi et l'accompagnement des malades atteints du cancer.

Les cours seront dispensés en présentiel et en distanciel par des professeurs universitaires, des intervenants professionnels, des Patients Partenaires diplômés de l'Université des Patients - Sorbonne Université et d'autres experts exerçant dans divers domaines.

INVITATION WEBINAIRE **LIVE**



Société Marocaine
pour Valorisation de l'acte officiel

CAMPAGNE VACCINALE ET PHARMACOVIGILANCE : RÔLE DU PHARMACIEN D'OFFICINE



jeudi
4 février
2021



de 20h
à 21h30
GMT + 1



ZOOM

**Dr Jean Michel
MZOROVSKI**

Président du Comité pour la
valorisation de l'acte officiel
(CVAO)



**Vaccin /Vaccination
expérience Française**

**Dr Mohamed
BENAZOUZ**

Responsable du Programme
National d'immunisation au
Ministère de la Santé Maroc



**Campagne Nationale de Vaccination
contre la Covid -19 : Quel dispositif ?**

**Pr Rachida
SOULAYMANI
BENCHEIKH**

Directrice du centre
de pharmacovigilance,
Vice présidente de la SMVAO



**Déploiement de la pharmacovigilance
pour la campagne de vaccination
COVID 19 au Maroc'**

PROGRAMME

MODÉRATION

**Dr Abderrahim
DERRAJI**
Pharmacien,
Membre de SMVAO



**Dr Aicha
ZAHY**
Pharmacienne,
Présidente de la SMVAO



INVITÉ

Dr Hamza GUEDIRA
Président du Conseil
National de l'Ordre des
Pharmaciens du Maroc



Sous l'égide de :



En partenariat avec :



Organisation
EASYCOM